

Le défi de la construction d'une vision commune pour le paysage des Cévennes ardéchoises

The Challenge of Building a Common Vision for the Ardèche Cévennes Landscape

Cédric Gottfried, Ivan Mazel, Mégane Millet Lacombe et Marie Perra



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/paysage/20088>

DOI : 10.4000/paysage.20088

ISSN : 1969-6124

Éditeur :

École nationale supérieure du paysage de Versailles-Marseille, Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire - École de la nature et du paysage, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux, École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille, Agrocampus Angers

Référence électronique

Cédric Gottfried, Ivan Mazel, Mégane Millet Lacombe et Marie Perra, « Le défi de la construction d'une vision commune pour le paysage des Cévennes ardéchoises », *Projets de paysage* [En ligne], 24 | 2021, mis en ligne le 20 septembre 2021, consulté le 01 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/paysage/20088> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/paysage.20088>

Ce document a été généré automatiquement le 1 octobre 2021.



La revue *Projets de paysage* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le défi de la construction d'une vision commune pour le paysage des Cévennes ardéchoises

The Challenge of Building a Common Vision for the Ardèche Cévennes Landscape

Cédric Gottfried, Ivan Mazel, Mégane Millet Lacombe et Marie Perra

- 1 Organisé à l'initiative du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ardèche (CAUE), du Parc naturel régional (PNR) des Monts d'Ardèche et du réseau de recherche « Espace rural et projet spatial », le projet de recherche-action « Consult'action¹ » a permis à notre collectif, Jeux de terrain, composé de six praticiens de l'espace², de prendre part à une résidence en immersion à Sainte-Marguerite-Lafigère, commune hyperrurale de moyenne montagne située dans les Cévennes ardéchoises, terres d'émergence depuis environ un demi-siècle de nouvelles ruralités (Rieutort, 2012). Ce territoire est l'objet de tensions politiques entre anciens habitants et « néoruraux³ », habitants permanents et résidents secondaires, autour des manières d'habiter et de pratiquer le paysage (Rouvière, 2015), dont les modes de représentations évoluent en fonction des populations concernées⁴.
- 2 Le projet initial de la résidence, intitulé « La Maison commune », reposait sur la notion de communs : nous voulions identifier quels espaces faisaient sens pour les habitants et pouvaient servir de support à des projets partagés. Pour ce faire, nous avons mis en place une série d'actions : entretiens individuels et collectifs avec des acteurs-clés, ateliers (mobilités, représentations actuelles et futures du territoire par les habitants, enjeux fonciers), invitation d'intervenants extérieurs, chantier participatif autour de la place du village, promenades commentées avec élus et habitants, événements festifs dans l'ancien bar communal réinvesti pour l'occasion. Ces actions nous ont fait prendre conscience de la difficulté d'identifier et d'actualiser les communs compte tenu de la diversité des visions que la population, qu'elle soit permanente ou temporaire, portait sur son territoire et son paysage. En effet, chaque projet de vie reflète sa propre traduction paysagère, qui représente une porte d'entrée politique : qu'ils tendent vers l'isolement social ou l'ouverture, ces projets impulsent des dynamiques. Et c'est

notamment dans le paysage que ces dynamiques trouvent une forme d'expression. L'expérience de terrain a ainsi montré la prégnance de la dimension politique du paysage : à la fois cadre de vie des résidents, décor des populations de passage et outil de travail des exploitants, il incarne ces différents projets de vie, chacun défendu et promu par une partie des habitants qui adaptent l'environnement à leurs modes de vie. Ces trois dimensions, non mutuellement exclusives, s'inscrivent dans des usages distincts du territoire qui mettent en scène des enjeux de maîtrise – plus ou moins revendiquée – du paysage. Ainsi, des visions paysagères se confrontent ou se superposent, créant des dynamiques de changement parallèles, sans toutefois constituer un projet politique partagé.

- 3 En nous appuyant sur les propos des acteurs du territoire recueillis au cours de la résidence, nous nous proposons d'esquisser des pistes d'analyse des manières d'appréhender le paysage dans les Cévennes ardéchoises. Cet article s'attachera donc à montrer, après une présentation des dynamiques socioéconomiques et paysagères du territoire, comment les différents profils d'acteurs, dont les expériences du territoire divergent, sont porteurs de visions paysagères distinctes dont les expressions activent un dialogue politique par la mise en scène des modes de vie et contribuent à une dynamique locale.

Figure 1. Diversité des actions menées par le collectif à Sainte-Marguerite-Lafigère avec la population



Source : Jeux de terrain, mai et février 2019.

L'attractivité retrouvée d'un village de montagne composite

Figure 2. Carte de situation de Sainte-Marguerite-Lafigère



Sources : IGN, réalisation Jeux de terrain.

- 4 La commune de Sainte-Marguerite-Lafigère s'inscrit en limite sud-ouest du département de l'Ardèche, limitrophe à la fois du Gard et de la Lozère. Le cours de la rivière Chassezac, puis celui de La Borne lui servent de limite naturelle et administrative à l'ouest. À l'est s'élève le plateau ardéchois, qui borde le territoire communal. Longue de près de 8 km, Sainte-Marguerite-Lafigère ne représente cependant qu'un versant de la vallée qu'elle a en partage avec ses riveraines gardoises et lozériennes. Près de 16 hameaux accrochés à mi-pente, regroupant chacun une poignée d'habitations, constituent le village selon un axe nord-sud.

Figure 3. Sainte-Marguerite-Lafigère

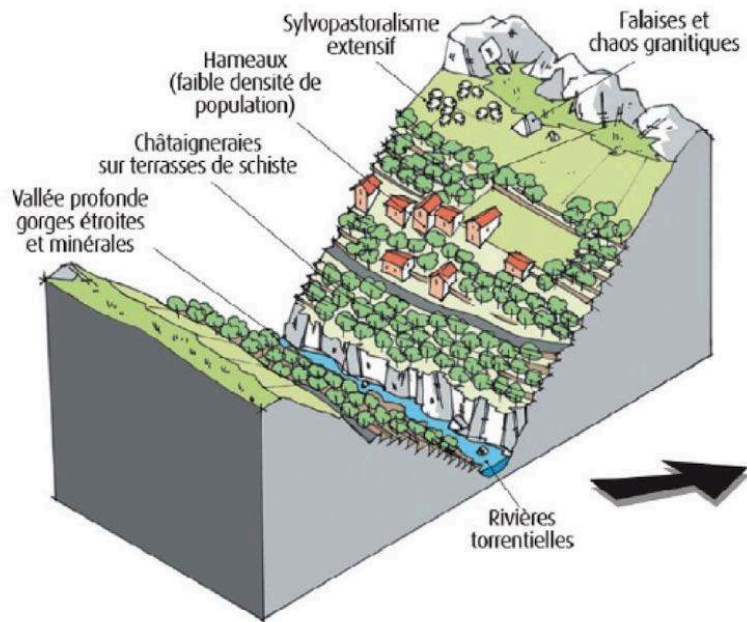


Vue du hameau de Cordes et de la rivière Chassezac depuis la rive lozérienne.

Source : Jeux de Terrain, février 2019.

- 5 La vallée est historiquement marquée par ses cultures en terrasses, encore lisibles dans le paysage bien qu'en très fort recul par rapport au XIX^e siècle, quand les terrasses horticoles étaient les principaux lieux de production vivrière de ce territoire de pentes. Ces terrasses étaient alimentées par un ingénieux système de canaux qui irriguait la vallée. La culture dominante, qui subsiste aujourd'hui dans plusieurs pans de la vallée, est celle de la châtaigne, dont le bois servait également aux constructions.
- 6 Perpendiculairement aux routes qui reliaient les hameaux à différentes altitudes, des chemins pavés de pierres, appelés calades, permettaient aux hommes et aux bêtes de rejoindre, depuis le fond de vallée, le plateau pour les estives des troupeaux. Sur ces terres, des ruines de mas témoignent de cet héritage pastoral.

Figure 4. Bloc-diagramme de l'étagement du bâti, des activités agricoles et des milieux des vallées des Cévennes méridionales ardéchoises



Bloc diagramme Unité Cévenne Méridionale - Charte du PNR

Source : Charte du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche.

- 7 Après-guerre, la centrale hydroélectrique installée sur le cours du Chassezac, accompagnée de conduites forcées d'eau et de pylônes électriques massifs sur les versants, va marquer profondément le paysage esthétique et sonore de la vallée.
- 8 Peuplée au début du xx^e siècle de près de 800 habitants, Sainte-Marguerite-Lafigère a vu sa population diminuer avec l'exode rural pour s'établir à 73 résidents permanents en 1999. La commune bénéficie toutefois d'un regain d'intérêt depuis une vingtaine d'années, puisque le nombre de résidents permanents est remonté à 110 en 2018. Le parc de logements est majoritairement constitué de résidences secondaires : on en compte 128 en 2017 pour 57 résidences principales⁵. Par extension, nous désignerons par « résidents secondaires » les personnes disposant d'un logement sur place mais qu'ils n'occupent pas à l'année. Le terme « habitant » fera, quant à lui, référence aux personnes occupant un logement toute l'année, les résidents permanents. Les « résidents » désignent l'ensemble des deux.

Figure 5. Vue du paysage de la vallée au début du XX^e siècle autour des mines de la Rouvière marqué par le faible boisement et une agriculture en terrasses



Source : CAUE 07.

- 9 La population habitante est marquée dans l'ensemble par une forte proportion de retraités, mais les profils d'actifs sont variés : salariés dans les pôles urbains voisins (Villefort, Les Vans), agriculteurs, éleveurs ou castanéculteurs (producteurs de châtaignes), artisans, auto-entrepreneurs à domicile, néoruraux anciennement ou récemment installés avec des projets d'autonomie alimentaire... La plupart des résidents secondaires ont quant à eux un attachement de longue date au territoire, et possèdent souvent une maison familiale en héritage partagée au sein de la famille. On trouve également des ménages sans attaches historiques avec le territoire, mais qui y ont acquis une résidence secondaire, charmés par les lieux à la suite de vacances passées sur place. Nos entretiens ont fait ressortir un sentiment d'attachement esthétique et affectif au territoire commun à l'ensemble des résidents du territoire où la plupart ont tissé des relations amicales fortes.
- 10 Les évolutions démographiques du siècle passé ont progressivement contribué à l'abandon du paysage productif. De nombreuses terrasses se sont ainsi délabrées, et les cultures vivrières ont laissé place à une renaturation spontanée, avec des châtaigneraies non entretenues qui contribuent peu à peu à la dégradation des murets et des chemins. Les canaux, encore en partie fonctionnels grâce au travail des employés municipaux et de bénévoles menant régulièrement des opérations d'entretien, sont aujourd'hui devenus des supports de promenades touristiques. Ces restaurations restent toutefois limitées spatialement et n'ont pas entraîné de dynamique plus large de transformation du grand paysage.
- 11 Cet état d'abandon s'explique pour partie par la perte d'intérêt économique de la culture en terrasses, mais également par un phénomène important de rétention foncière. Comme cela nous a été rapporté en entretien, il y a bien une demande pour des terrains à exploiter, mais les transactions sont rares car de nombreux propriétaires (notamment les non-résidents, les deux tiers du foncier étant détenus par des

personnes vivant hors de la commune) ne souhaitent pas vendre : soit par attachement familial, soit parce qu'ils considèrent le foncier – notamment nu – comme sans valeur. Le problème de transmission est le même concernant le bâti : on relève une demande importante de la part de ménages qui souhaitent s'installer, mais il y a très peu de ventes. La question de l'attachement familial joue ici encore un rôle important : les propriétaires reconnaissent une valeur financière forte au bâti – contrairement à celle qu'ils accordent aux terres – qui est ainsi conservé comme valeur refuge. Ce blocage foncier limite ainsi la reprise démographique car les possibilités de constructions nouvelles sont très limitées : la commune est soumise, en l'absence de PLU, au règlement national d'urbanisme, ainsi qu'à la loi Montagne. Elle est également très surveillée du point de vue de l'intégration paysagère du bâti en tant que membre du PNR des Monts d'Ardèche. À Sainte-Marguerite, cette situation d'attractivité retrouvée dans une commune contrainte par un legs patrimonial et paysager fort fait apparaître des dissensions quant aux manières d'envisager l'avenir, entre volontés d'accueil et souhaits d'isolement. Ces dissensions ont pour sources des manières différentes d'occuper et de se représenter le paysage.

Des expériences et des représentations paysagères multiples du territoire

Le paysage productif : un développement limité par les blocages fonciers et les représentations

- 12 Le degré d'ancrage constaté de la population nous permet de distinguer les « locaux » (enfants du pays et leurs héritiers) des « néoruraux » (ou considérés comme tels indépendamment de leur date d'installation⁶), même si ces catégories recouvrent souvent des parcours plus complexes et parfois imbriqués. Dans la plupart des familles de locaux, on retrouve le même phénomène où une génération de personnes ont choisi d'aller travailler en ville pour revenir au pays plus tard au cours de leur vie professionnelle ou pour la retraite (Biton et Koole, 2017). Certains ont cependant fait le choix de ne pas quitter la vallée et de développer ou de reprendre des activités agricoles et artisanales sur place.
- 13 Dans la majeure partie des cas étudiés, locaux et néoruraux portent des visions divergentes sur leur environnement, et notamment son potentiel productif. De nombreux anciens se focalisent sur le foncier agricole qui « ne vaut rien »⁷ et qui est considéré généralement comme ingrat, notamment pour les cultures maraîchères, tandis que les nouveaux arrivants voient plutôt le sol comme une ressource variée (qui permet notamment le glanage, bien que la pratique puisse prêter à conflits autour des droits de propriété). Les plus anciens ont intériorisé l'image de « plouc arriéré⁸ » qu'on leur a associée par le passé. Ils perçoivent le paysage comme peu productif dans le système agricole actuel. Ce regard sur la viabilité économique limitée des terres conduit à leur attribuer une faible valeur financière, et explique pour partie le relatif manque d'intérêt des propriétaires à s'en départir. Le paysage est ainsi passé pour ces anciens, la plupart retraités, d'outil de travail à simple cadre de vie.
- 14 Dans ce contexte, certains néoruraux peuvent cependant voir la disponibilité de terrains inexploités comme une opportunité d'installation. En revenant à des approches agroécologiques, qui valorisent certaines pratiques parfois oubliées, ils

cherchent à comprendre le fonctionnement des écosystèmes locaux pour tirer parti des cycles naturels. Cependant, pour certains locaux interviewés, ces nouveaux venus n'ont pas toujours de « sens pratique » et un « réseau de proches » pour pouvoir réaliser leurs projets, parfois ambitieux. En effet, le mode de vie dans une vallée encaissée caractérisée par un paysage de pentes est très exigeant du point de vue de l'accès à l'eau, de l'entretien des constructions, de la mise en culture des terrasses et du débroussaillage des terrains. Plus d'un ont ainsi renoncé à leurs projets devant la difficulté de la tâche, et certains anciens semblent aujourd'hui résignés face à des « chevelus qui leur promettent monts et merveilles », pour reprendre les termes d'un habitant historique. Pourtant, les néoruraux à Sainte-Marguerite-Lafigère ne sont pas tous d'anciens urbains et viennent parfois d'autres territoires ruraux, ce qui leur a permis de développer une appréhension plus nuancée du paysage et de la variété des modes d'agriculture que ne le pensent certains anciens. Reste que l'accès à la terre, et donc le développement de nouveaux projets agropaysagers⁹, demeure limité par les blocages fonciers.

L'évolutivité du paysage vernaculaire, objet de conflits

- 15 Tous les résidents, quelles que soient leur origine géographique et leurs caractéristiques sociales et culturelles, reconnaissent la valeur patrimoniale du paysage, et notamment la qualité esthétique et constructive du bâti traditionnel. Cependant, la limitation des capacités d'extension de la commune imposée par le règlement national d'urbanisme et le récent intérêt pour des formes d'habitat alternatives, légères ou en écomatériaux¹⁰, a fait émerger de nouvelles demandes. Ainsi, un conflit au sujet de jardins historiques est particulièrement révélateur de divergences autour de l'appréhension du paysage et des perspectives de son évolution : la pétition « Sauvons les jardins du Jou¹¹ », du nom d'un hameau de la commune où il était question de construire une habitation en bois et en paille à proximité de jardins vivriers en terrasses. D'un côté, le promoteur de cette pétition lancée en 2014, à l'époque résident secondaire, s'oppose à un projet privé risquant de provoquer notamment la « destruction des terrasses historiques des jardins¹² » et « un visuel extérieur non intégré ». La pétition est soutenue par certains résidents (secondaires notamment) et de simples amoureux du territoire, voulant défendre la « beauté authentique » des constructions traditionnelles en pierre. De l'autre côté, d'autres résidents sont favorables à un projet jugé respectueux du territoire qui accueillerait de nouveaux habitants dont le projet est « de vivre à l'année, de nettoyer les *accols* [terrasses] du Jou, de faire vivre le pays ». Certains jugent ainsi qu'« il est anormal que certains enfants des familles anciennes qui ne viennent qu'un jour par semaine et pas toute l'année se permettent d'interdire à des personnes [de] venir habiter dans ce village ». Devant l'emballement consécutif à cette pétition, le projet n'a ainsi jamais vu le jour.
- 16 Ce conflit met en évidence une population divisée entre deux projets paysagers : d'une part, un paysage « carte postale » partant d'une vision centrée sur la préservation du patrimoine bâti vernaculaire et des hameaux cévenols et, d'autre part, l'idée d'un paysage évolutif qui permet l'édification de constructions contemporaines pour accueillir de nouvelles populations. Au-delà du bien-fondé esthétique du projet, il est intéressant de noter l'engouement suscité par la pétition, et notamment la profusion des échanges qu'elle a fait naître, dont témoignent les quelque 220 messages, parfois

vifs, échangés dans le cadre de la pétition numérique. Ces divergences sur les visions paysagères du patrimoine se sont prolongées par des lettres ouvertes, débats en conseil municipal et rencontres entre protagonistes. La polémique a duré près d'un an et demi avant l'abandon du projet par ses initiateurs. La force de mobilisation incarnée par certains habitants a ainsi mis en lumière de puissantes dynamiques locales dont les imaginaires paysagers sous-tendent des dimensions politiques, dans la mesure où une certaine partie des revendications concernent le droit à s'exprimer sur ce qui peut être considéré comme un voisinage acceptable ou non. Les commentaires de la pétition mettaient ainsi en scène une opposition entre « bobos » d'une part, et « bonnes âmes nostalgiques » d'autre part, une opposition qui ne recoupe pas nécessairement celle entre locaux et néoruraux, mais reprend les formes d'une division progressistes/conservateurs typique des débats politiques.

L'image d'un paysage « sauvage »

- 17 Le paysage de pentes des Cévennes ardéchoises est un paysage culturel, fruit d'un travail d'aménagement des versants des vallées, sur plusieurs générations, en un système de terrasses (Ambroise, Frapa, Giorgis, 1989). Selon plusieurs discours rapportés d'habitants, de nombreux amateurs de sport de pleine nature, estivants et touristes semblent percevoir avant tout ce territoire comme synonyme de liberté, où il est possible de profiter des grands espaces et du plein air. La dimension habitée du paysage est ainsi évacuée, et seul persiste le décor. Certains néoruraux rencontrés partagent en partie cette représentation du paysage : un territoire vierge, « sauvage », où expérimenter de nouveaux modes de vie, de nouveaux modes d'habiter, s'inscrivant dans le sillon des premières vagues de néoruraux. On a ainsi vu l'apparition depuis les quinze dernières années d'habitats légers (yourtes, cabanes)¹³ sur le territoire, autorisée en l'absence d'alternatives de logements pour leurs occupants¹⁴. C'est parfois un mode d'habitation choisi, mais aussi dans certains cas contraint par la difficulté d'accès à la propriété foncière. Bien que les nouveaux habitants recherchent en priorité des solutions d'habitations pérennes « en dur » et que l'habitat temporaire ou précaire soit une réponse aux limites de constructibilité, il reste néanmoins que le choix de ce type d'habitat est aussi le signe d'une aspiration à une forme de vie considérée comme proche de la nature.
- 18 La vallée est ainsi prise au sein d'une contradiction entre, d'une part, ses habitants qui lui reconnaissent une qualité culturelle et patrimoniale, avec ses hameaux perchés en pierre, ses terrasses et ses canaux, héritage d'un passé agricole riche et théâtre d'une vie sociale active, et, d'autre part, des visiteurs qui l'associent à une nature sauvage, loin de la civilisation, une montagne perdue, synonyme de retour aux sources. La déprise agricole qu'a connue la vallée depuis l'après-guerre et l'envahissement progressif des terrasses par les boisements contribuent ainsi à renforcer l'aspect de villages noyés sous la végétation, retournés à la vie sauvage. Le développement spontané de la végétation a également le soutien des chasseurs issus de la commune ou des communes voisines, qui font l'acquisition de larges espaces boisés et de landes pour les dédier à leur activité, empêchant ainsi leur remise en culture. Le fait que le territoire puisse être diversement appréhendé, en tant qu'espace naturel ou culturel, joue ainsi un rôle important dans la définition des projets des individus, dans leur manière d'habiter ou de pratiquer le territoire et de se relier aux autres.

- 19 Cette multiplicité des appartenances, des pratiques (récréatives, contemplatives, professionnelles), fruit d'une expérience singulière du territoire, se reflète ainsi dans la diversité des représentations paysagères incarnées. En effet, comme l'explique John Brinckerhoff Jackson « un paysage habité est le produit d'une adaptation et d'un conflit incessants : adaptation à ce qui est souvent un milieu naturel nouveau et déconcertant, conflit entre des groupes humains dotés de conceptions fort dissemblables quant à la façon de réaliser cette adaptation » (Jackson, 2003, p.117). Face à ces conflits d'adaptation se pose la question des moyens d'une action collective partagée.

Au-delà de la divergence des pratiques, une convergence des objectifs portée par l'action et l'implication dans la durée

- 20 Malgré la diversité des pratiques, l'intérêt paysager dépasse souvent les clivages. Ainsi, les points de vue entre locaux et néoruraux convergent sur l'importance d'entretenir le paysage agricole, notamment les terrasses et la végétation plantée qui la constituent. Tant pour maintenir en bon état les terres encore exploitées que pour permettre de regagner des terrains agricoles sur l'enfrichement, il leur semble nécessaire d'entretenir les calades, les sentiers, les murets, les escaliers des *accols* et d'intervenir sur la végétation : tailler les arbres fruitiers (châtaigniers, pommiers), débroussailler les arbustes et les herbes proliférantes (ronces, genêts, petits arbres). Ces pratiques qui contribuent à l'entretien des paysages cévenols de pentes font l'unanimité, mais plusieurs exemples permettent d'illustrer la diversité des outils et moyens mis en œuvre en matière de qualité paysagère. On peut ainsi relever le cas de cette famille de castanéiculteurs locaux qui a fait le choix dans les années 1970 d'investir dans une variété de châtaigniers plus adaptée aux marchés d'export que la petite châtaigne locale. La châtaigneraie est aujourd'hui l'une des plus importantes de la vallée et exporte ses fruits loin du territoire. Dans un autre registre, un jeune couple a repris en 2010 le troupeau de chèvres développé dans les années 1980 par un couple de néoruraux, contribuant au maintien d'un paysage ouvert. Ils ont aujourd'hui pour projet de développer en circuit court d'autres activités de production de viande ou de petits fruits par le défrichage de terrasses et de bois.
- 21 L'action conjuguée de différentes formes d'activités préserve le paysage agricole. Les pratiques divergent par la taille des moyens engagés, mais traduisent une même attention aux voies, aux murs, aux terrains et au végétal. Ces deux cas ont en commun l'inscription de leur projet dans le temps et le souhait de valoriser un patrimoine agricole perçu comme traditionnel, avec des objectifs à long terme.
- 22 En matière de dynamique communale, les regards se sont portés ces dernières années sur le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère de la commune, converti en 2018 en espace de vie avec hébergements à destination d'associations locales. Autour de ce projet dont la réalisation a été portée par la municipalité pendant plusieurs années, de multiples réunions ont permis aux résidents de discuter de la future programmation du lieu. Le parti pris architectural final s'est traduit par une extension en bois de l'ancien presbytère, réhabilitation visible depuis la vallée. Malgré certaines voix qui se sont élevées contre le projet, il n'a cependant pas attiré les mêmes foudres que le projet de maison au Jou. Le nouveau presbytère est aujourd'hui bien accepté, il représente même

BIBLIOGRAPHIE

- Ambroise, R., Frapa, P. et Giorgis, S., *Paysages de terrasses*, Aix-en-Provence, Édisud, 1989.
- Claudel, T., « À la confluence de trois rivières, la Borne, l'Altier et le Chassezac », mémoire de diplôme, École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois, Blois, 2007.
- Conseil de l'Europe, *La Convention européenne du paysage*, Florence, 2000.
- Jackson, J. B., *À la découverte du paysage vernaculaire* (1984), Arles, Actes Sud, 2003.
- Kayser, B., « L'intégration de la ruralité. Les campagnes françaises au XXI^e siècle », *Économie rurale*, vol. 255, n° 1, 2000, p. 99-103.
- Unesco, « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial », 2005
- Rieutort, L., « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 2012, n° 59, p. 43-52.
- Rouvière, C., *Retourner à la terre : l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.
- Vidéo
- Biton, M. et Koole, A., *Mémoires de la montagne en petite Cévenne ardéchoise*, 2017.

NOTES

1. La Consult'action consistait en quatre résidences simultanées, de deux fois une semaine en février et mai 2019, dans quatre communes d'Ardèche, chacune regroupant jeunes professionnels et chercheurs pour « penser les ruralités de demain » : <https://erps.archi.fr/consultaction/>
2. Valérie Dumesny, accompagnatrice de projets en milieu rural, Cédric Gottfried, urbaniste, Ivan Mazel, architecte et enseignant-chercheur, Mégane Millet-Lacombe, paysagiste-conceptrice, Marie Perra, paysagiste-conceptrice, Géraldine Sauvignat, médiatrice en développement numérique
3. L'Ardèche a vu arriver depuis les années 1960 plusieurs vagues de néoruraux, phénomène décrit comme « l'arrivée dans le "gras" des campagnes vivantes de nombreux citadins de toutes catégories sociales : un mouvement représentant d'ailleurs une somme de décisions individuelles liées à des opportunités souvent, à des projets parfois, bien plus qu'un flux social significatif » (Kayser, 2000, p. 103).
4. Nous faisons nôtre la définition de la Convention européenne du paysage (Florence, 2000) : « Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. » Par ailleurs, le paysage des Cévennes ardéchoises correspond à un « paysage culturel » au sens de l'Unesco, compris comme « œuvre conjuguée de l'homme et de la nature ».
5. Insee, commune de Sainte-Marguerite-Lafigère (07266), recensement de la population, 2016, 2017 et 2018. L'Insee définit une résidence secondaire comme « un logement utilisé pour des séjours de courte durée (week-ends, loisirs, ou vacances) ».
6. Les nouveaux habitants rencontrés qui ont un projet agricole se définissent eux-mêmes comme néoruraux.

7. Les extraits utilisés entre guillemets ont été prononcés par des résidents interrogés dans le cadre de la résidence.
 8. Le terme est ressorti au cours de nos entretiens et est confirmé dans le documentaire *Mémoires de la montagne*, compilation de témoignages d'anciens des Cévennes ardéchoises, dont plusieurs habitants de Sainte-Marguerite-Lafigère.
 9. Bien que non directement revendiquée par les néoruraux interrogés, la dimension paysagère de leurs méthodes agricoles est incontournable, puisqu'elle implique non pas le retour à « l'âge d'or » des cultures en terrasses, mais la recherche d'un mode de production nouveau et adapté au milieu, qui passe notamment par l'adoption de cultures de régénération des terres abandonnées (remise en état des châtaigneraies, plantations de légumineuses...).
 10. Une tendance nationale mais marquée en Ardèche avec notamment le développement ces dernières années de l'habitat en yourte, en cabane ou *tiny house*.
 11. La pétition, mise en ligne sur Internet en novembre 2014 et a été signée en sept mois par plus de 170 personnes, dont une majorité issue de l'extérieur de la commune (https://www.petitions.fr/sauvons_les_jardins_du_jou).
 12. Les citations de ce paragraphe sont extraites de la pétition.
 13. Ce qui correspond à la cinquième vague de néoruraux décrite par Catherine Rouvière, composée d'individus proches de la « mouvance altermondialiste et écologiste » et qui ont rejoint le territoire à partir du milieu des années 2000 (Rouvière, 2015).
 14. L'habitat léger permet ainsi de contourner les blocages fonciers et réglementaires évoqués.
 15. Projet des Bogues du Blat (atelier Construire – Patrick Bouchain et Loïc Julienne, 2013), reconnu dans la région et chez les spécialistes de l'aménagement comme un exemple de projet qui a su dépasser les impasses réglementaires et bureaucratique grâce à une implication politique forte des élus et un travail patient de pédagogie et de négociation avec les habitants et acteurs institutionnels.
-

RÉSUMÉS

L'article tire profit des résultats d'une résidence menée en 2019 dans une commune hyperrurale du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Il analyse les différents types de représentations paysagères s'affrontant dans un territoire sociologiquement composite qui voit l'arrivée de nouvelles populations attirées par une représentation d'un paysage authentique associé à un certain mode de vie. Cependant, les différents modes d'occupation et de temporalité d'usage du territoire entre résidents permanents et secondaires, notamment, nourrissent des projections distinctes sur le paysage et, en retour, des modes de façonnement du paysage qui peuvent entrer en opposition. Dans ce contexte, la construction politique d'un projet paysager partagé s'incarne dans une dynamique permanente entre actions individuelle et collective.

The article draws on the outcome of a residency held in 2019 in a hyper-rural municipality of the Monts d'Ardèche Regional Natural Park. It analyses the different notions of the landscape that clash in a sociologically composite area experiencing the influx of new populations attracted by a representation of an authentic landscape associated with a certain lifestyle. However, the different modes and time frames in the occupation and use of the territory, notably between permanent and secondary residents, give rise to differing projections on the landscape and, as a result, different modes of shaping the landscape which can confront one another. In such a

context, the political construction of a shared landscape project is embodied in the ongoing interaction between individual and collective actions.

INDEX

Mots-clés : Ardèche, agropaysage, représentations paysagères, nouvelles ruralités, moyenne montagne

Keywords : Ardèche, agri-landscape, landscape representations, new ruralities, mid-mountain

AUTEURS

CÉDRIC GOTTFRIED

Cédric Gottfried est urbaniste, doctorant (PhD student) en politiques publiques et urbaines à la New School (New York, USA). Il s'intéresse particulièrement aux territoires dévitalisés et aux interrelations métropole-campagne.

cedric.gottfried[at]gmail[dot]com

IVAN MAZEL

Ivan Mazel est architecte, postmaster en architecture et urbanisme, docteur en architecture et enseignant-chercheur contractuel à l'université Grenoble Alpes. Ses recherches portent sur la revitalisation rurale, la réhabilitation et la requalification urbaine, les transitions socio-écologiques.

ivan.mazel[at]gmail[dot]com

MÉGANE MILLET LACOMBE

Mégane Millet Lacombe est paysagiste-conceptrice, passionnée par les démarches coconstructives, particulièrement dans les milieux ruraux, mais aussi dans la construction active d'espaces et de lieux vivants.

megane.milletlacombe[at]gmail[dot]com

MARIE PERRA

Marie Perrera est paysagiste conceptrice dans une agence de paysage lyonnaise, avec une appétence pour les études et aménagements de centres-bourgs ruraux, les études paysagères, la concertation et la sensibilisation des publics ainsi que pour les chantiers participatifs.

marieperra.mp[at]gmail[dot]com